

Appel à candidatures pour le Printemps de l'Art Contemporain  
18e édition du 13 au 24 mai 2026

## Festival du Printemps de l'Art Contemporain 2026

Du 13 au 24 mai 2026, le Printemps de l'Art Contemporain propose dix jours d'exploration artistique à travers Marseille, Aix et l'étang de Berre. Le festival mêle temps forts collectifs par quartier et programmations libres : performances, parcours urbains, déambulations, découvertes en navette et nocturnes festives dessinent une géographie sensible de la création contemporaine. Porté par le réseau PAC et des structures complices, l'événement affirme une volonté de mutualisation et de partage, et met en lumière la vitalité d'un écosystème artistique en mouvement.

## L'appel à candidature

Le réseau PAC / Provence Art Contemporain lance un appel à candidatures à destination des ateliers et collectifs d'artistes implantés sur le territoire Marseille-Aix-Provence. Il vise à programmer une exposition collective au sein du Lieu PAC lors du Printemps de l'Art Contemporain 2026, un temps fort de la scène artistique métropolitaine.

Cet appel a pour but de valoriser les pratiques émergentes locales pendant un temps fort du réseau, de les rendre visibles auprès d'un large public, et de renforcer les liens entre les artistes, les structures professionnelles du réseau PAC et les acteur-ices du quartier.

Les projets retenus seront présentés entre le 13 et le 24 mai 2026 et bénéficieront d'un accompagnement logistique ainsi que d'une rémunération au titre des droits de représentation.

## Le Lieu PAC

Situé en plein cœur du Panier, quartier historique de Marseille, le local est rattaché au bâtiment de Lorette de la Ville de Marseille et se situe à proximité immédiate des ateliers d'artistes de la Ville et de Vidéochroniques, structure membre du réseau PAC.

Ce lieu dispose d'un espace d'exposition au rez-de-chaussée d'une surface de 137 m². L'espace, doté d'une grande hauteur sous plafond est mis à disposition à l'état brut, offrant aux artistes sélectionné-e-s une liberté totale d'installation et de scénographie.

PAC dispose également d'un inventaire de matériel pouvant être prêté sur demande, dont deux grandes échelles, un vidéoprojecteur et trois socles d'exposition.

Un plan détaillé et des photographies du Lieu PAC sont joints en annexe de cet appel à candidatures.

Appel à candidatures pour le Printemps de l'Art Contemporain  
18e édition du 13 au 24 mai 2026

## Modalités

- Période d'exposition: du 13 au 24 mai 2026
- Nombre maximal d'artistes: 5 artistes maximum par projet\*

## Prise en charge par PAC :

- Indemnité forfaitaire d'exposition et droits d'auteur de 200 € par artiste.
- Rémunération du personnel d'accueil-gardiennage (1 personne) pendant les heures d'ouverture de l'exposition.
- Enveloppe forfaitaire de 200 € TTC pour une action de médiation spécifique ou un atelier de 2h, en lien avec les publics du quartier (sur proposition validée).\*\*
- Communication du festival via réseaux sociaux, site internet, newsletter, affichage et programme papier.
- L'assurance des œuvres (valeur d'accrochage) et du lieu est prise en charge par PAC.

## Responsabilités des artistes :

- Les artistes et/ou collectifs sont responsables de la logistique de transport et d'installation.
- Chaque artiste devra attester de sa propre assurance Responsabilité Civile professionnelle (RC).
- Le respect de la charte du lieu PAC et de son règlement intérieur est obligatoire.

D'autres projets (conférences, ateliers, visites...) pourront se dérouler dans le lieu en parallèle de l'exposition. Le calendrier et la nature de toutes ces activités seront validés collectivement avec le collectif sélectionné en amont.

*\*Attention : si votre collectif regroupe plus de 5 artistes, la candidature déposée devra obligatoirement désigner et présenter un maximum de 5 artistes dont les œuvres seront exposées et qui seront rémunérés. Le réseau PAC ne pourra pas prendre en charge la rémunération d'un nombre d'artistes supérieur à 5, et demande aux collectifs concernés de procéder à une présélection interne.*

*\*\*Le développement de partenariats est en cours avec des structures sociales et scolaires du quartier.*

## Critères de sélection

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Qualité artistique : originalité, pertinence du propos et cohérence avec le lieu.
- Faisabilité technique : compatibilité avec l'espace et le matériel disponible, prise en compte des contraintes logistiques et de sécurité.
- Respect du calendrier : engagement sur les dates d'installation, d'exposition et de démontage.
- Relation aux publics : dispositifs de médiation proposés, accessibilité et capacité à accueillir différents publics.

Appel à candidatures pour le Printemps de l'Art Contemporain  
18e édition du 13 au 24 mai 2026

## Processus de sélection

- Les candidatures seront examinées par le comité du lieu PAC, composé de membres du réseau.
- La sélection privilégiera la cohérence artistique et technique de la programmation plutôt que l'ordre d'arrivée des dossiers.
- Les résultats seront communiqués aux candidat-e-s avant le démarrage de la phase de production.

## Dossier de candidature

Les candidat-e-s doivent fournir :

- Un document de présentation de l'atelier collectif et des cinq artistes maximum pressentis pour l'exposition, présentant leur démarche artistique et des réalisations précédentes. (Voir la section Modalités pour la procédure si le collectif est composé de plus de 5 artistes)
- Une note d'intention décrivant le projet artistique et sa pertinence dans le cadre du lieu PAC et du festival. En sus, toute proposition de médiation ou d'action pédagogique associée au projet, le cas échéant.

## Calendrier

- Date limite de candidature : mardi 12 janvier 2026 à midi
- Annonce des projets sélectionnés : fin janvier 2026
- Livraison du contenu pour le livret imprimé : mi-février
- Montage : à partir du 7 mai
- Exposition : 13 → 24 mai 2026
- Démontage : jusqu'au 28 mai

## Candidature et contact

Les dossiers sont à envoyer à : [contact@p-a-c.fr](mailto:contact@p-a-c.fr)

Objet du mail : « Appel à candidatures – Lieu PAC 2026 – [Nom du collectif/projet] »

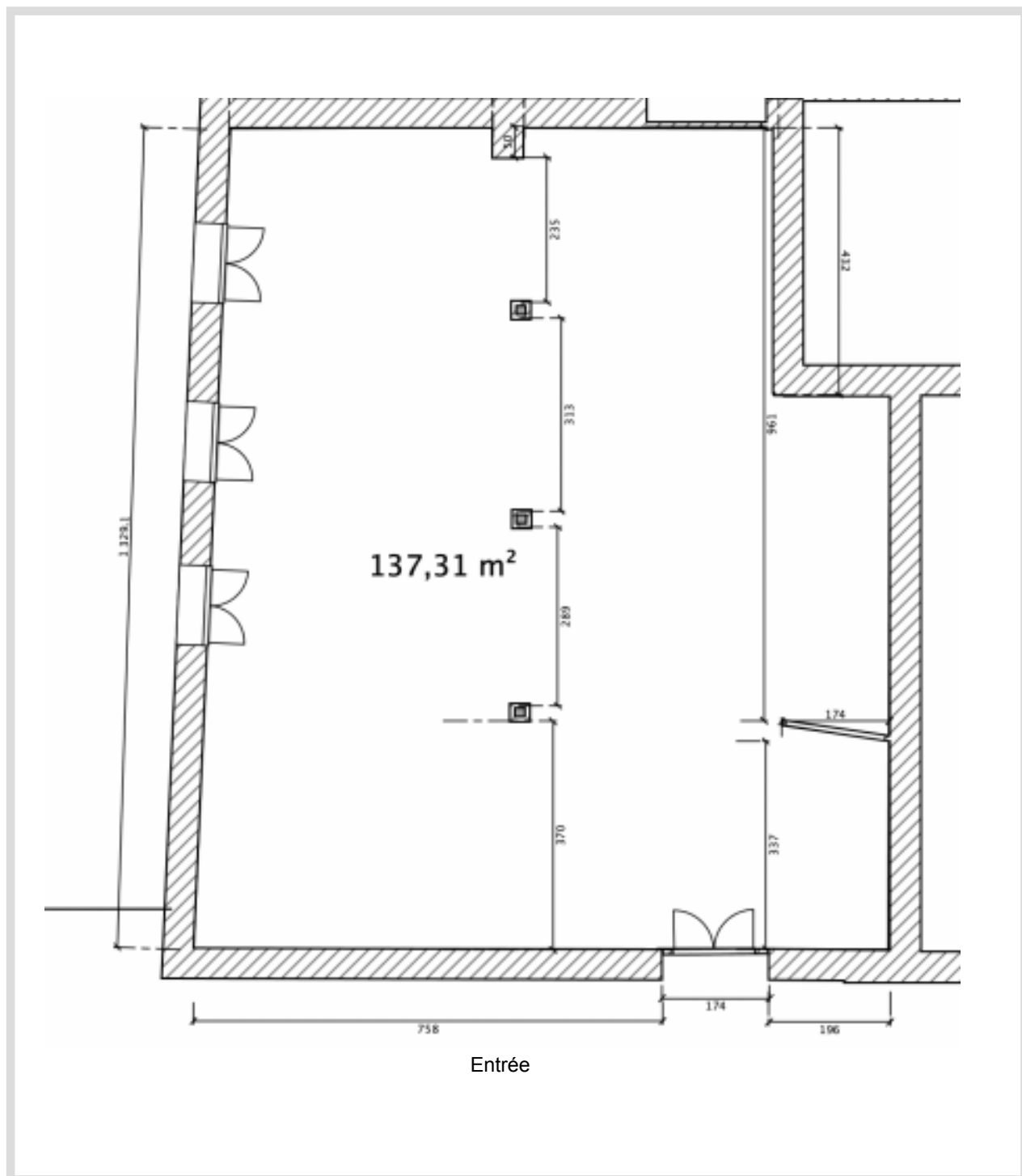
Pour toute question, vous pouvez contacter :

Daisy de Montjoye, coordinatrice, [daisydemontjoye@p-a-c.fr](mailto:daisydemontjoye@p-a-c.fr)

*Cet appel à candidatures s'inscrit dans une démarche active de soutien à la filière et de respect des bonnes pratiques professionnelles des arts visuels. Afin de garantir une rémunération équitable et significative, nous avons choisi d'allouer une enveloppe dédiée au versement des droits de représentation pour 5 artistes maximum par collectif.*

Appel à candidatures pour le Printemps de l'Art Contemporain  
18e édition du 13 au 24 mai 2026

Annexe 1: plan du lieu PAC



Appel à candidatures pour le Printemps de l'Art Contemporain  
18e édition du 13 au 24 mai 2026

Annexe 2: photo du lieu PAC

